

## ECOSLOPS A OBTENU LE LABEL BPI «ENTREPRISE INNOVANTE» ET DEVIENT PAR CONSÉQUENT ÉLIGIBLE AUX FCPI

PARIS, 16 mai 2018

Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire, a obtenu le label BPI «Entreprise innovante».

Ce label offre la possibilité pour les Fonds Communs de Placement pour l'Innovation (FCPI) d'investir dans le capital d'Ecoslops, et pour leurs souscripteurs de profiter des avantages fiscaux correspondants.

Cette qualification est obtenue après un examen minutieux, où l'entreprise doit justifier de la création de produits, procédés ou techniques dont le caractère innovant et les perspectives de développement économique sont reconnus. Ecoslops répond de fait à ces critères, ainsi qu'à l'exigence de disposer en interne d'une équipe de R&D stratégique pour l'entreprise.

Ce label est une reconnaissance supplémentaire du caractère différenciant et unique de la technologie propriétaire mise en œuvre par Ecoslops pour redonner une seconde vie aux résidus pétroliers. Il survient après les succès obtenus auprès du Concours Mondial de l'Innovation (2016) et de l'ADEME (2017).



**ENTREPRISE  
INNOVANTE**

**bpi**france

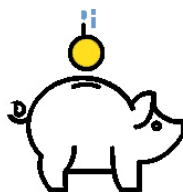
### A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris - Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME. Contact Relations investisseurs : [info.esa@ecoslops.com](mailto:info.esa@ecoslops.com) - 01 83 64 47 43

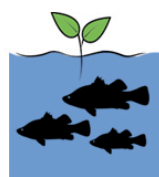
Acteur de l'économie circulaire, Ecoslops a développé et met en œuvre une technologie innovante permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et écologique.



INTÉGRÉ À LA  
STRATÉGIE  
PORTUAIRE



ECONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



TRAÇABLE



CONFORME AUX  
RÉGLEMENTATIONS  
INTERNATIONALES